RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Le soussigné :

Monsieur Johan Michel Pascal BESNAULT, dirigeant de société, [redacted] de Madame Déborah BECOUSE, demeurant à [redacted]
Né à [redacted]
[redacted] à la mairie de BRANSAT (03500) le 5 septembre 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
De nationalité [redacted].
Résident au sens de la réglementation fiscale.

Agissant en sa qualité d'associé unique et gérant de la société dénommée 10-POSITIF, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE (03500), ZA les Jalfrettes, rue Hubert Pajot, identifiée au SIREN sous le numéro 833 018 732 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CUSSET.

Lequel envisage de procéder à la transformation de la société en société par actions simplifiée.

Conformément aux dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, cette transformation ne pourra être décidée que sur présentation par un ou plusieurs Commissaires à la transformation d'un rapport sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister.

Décide, conformément aux dispositions des articles L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce, de désigner en tant que Commissaire chargé de la transformation de la société 10-POSITIF en société par actions simplifiée :

La société H. AUDIT, Cabinet sis à AUBIERE (63170) – 2 Allée Alan Turing.

F[redacted]
Le 03 [redacted]

Signature Monsieur Johan BESNAULT

[redacted]